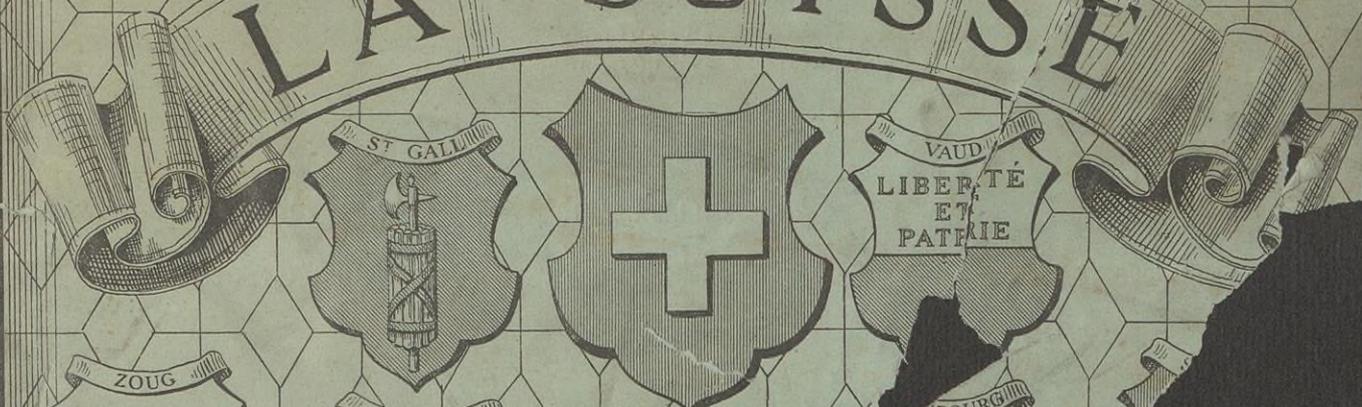


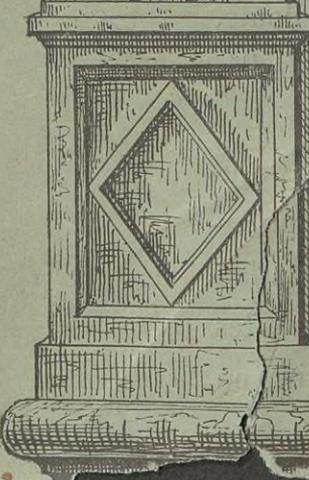
JULES GOURDAULT



LA SUISSE



PARIS LIBRAIRIE ACHETTE



LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

HISTOIRE DES ROMAINS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS
JUSQU'À L'INVASION DES BARBARES

PAR

VICTOR DURUY

MEMBRE DE L'INSTITUT
ANCIEN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

NOUVELLE ÉDITION

REFONDUE ET ENRICHIE DE PLUS DE 2000 GRAVURES D'APRÈS L'ANTIQUÉ ET DE 100 CARTES OU PLANS

qui se présente à nos regards, l'héritier de Rome, c'est la France. Nous avons sa lan-
guage, ses mœurs, ses lois, son histoire; mais cependant la France n'a pas une Histoire romaine. Du reste, nos
savants, Niebuhr et Mommsen, en Allemagne, n'ont étudié que la période
républicaine, Merivale, en Angleterre, que la période impériale. M. V. Duruy a
voulu faire une œuvre unique et complète, qui embrasse tout et suive du commencement à la fin cette vie d'un
peuple, de sa naissance à sa chute. Il a publié jusqu'ici quatre volumes et il achève le sixième
qui sera la dernière; mais, s'il est un lieu où l'on peut dire que l'histoire est écrite,
c'est Rome. L'histoire romaine est écrite avec cent millions d'hommes,
chez ces anciens avec des connaissances modernes, et l'expérience politique et sociale
des écoles qui règnent encore dans tant d'esprits. Depuis cinquante ans, le Capitole et sur les pen-
sées des races et des religions du monde gréco-romain; l'archéologie a permis de retrouver, sans doute,
l'existence; et les inscriptions, qui étaient la presse d'un temps où l'écriture
privée se gravait sur le marbre ou le bronze, ont permis de refaire

aux pré-
hilo-
fait
les
en



GENÈVE : MONUMENT DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

LA SUISSE

CHAPITRE PREMIER

Une soirée au Bâtiment électoral à Genève. — Bonivard et les cachots de Chillon. — Les bœufs d'Arnold de Melchthal; au Rütli. — Du temps des Allobroges. — La Genève épiscopale. — Autour de Saint-Pierre. — Le pont du Rhône et le faubourg Saint-Gervais. — Les rues basses et l'ancien champ de foire. — Auberges et *abbayes*. — Panorama de la ville. — La maison genevoise. — Les combats de la liberté. — La Réforme; métamorphose de la cité; les registres du Consistoire. — La nuit de l'Escalade et le *Pot au lait* du duc de Savoie. — *Post tenebras lux*. — Arve et Rhône. — La lutte des deux Genève; le triomphe de la démocratie. — Le Mont-Blanc et la vallée de Chamonix; les péripéties d'une ascension; récit pittoresque d'un cantonnier. — Coucher de soleil.

I

Par un soir de grand vent, au mois d'avril 1877, la foule endimanchée des Genevois affluait de la Corraterie et de toutes les voies adjacentes dans la direction de Plainpalais. N'étaient le calme des physionomies et l'in vraisemblable sobriété des gestes et des discours, on eût pu se croire en un jour de « votation populaire ». C'était en effet au Bâtiment électoral que tout ce monde se rendait; mais, cette fois, le fameux *Temple d'Héraclée*, où l'on a vu se faire un si libéral échange de horions, n'avait nullement un air de combat. L'immense salle, resplendissante de lumières, vibrat, au

L. Wacker

Key au pot au lait

contraire, des accords d'une douce harmonie : le cercle des Beaux-Arts de Genève y donnait sa seconde fête annuelle.

La grande attraction de la soirée était une série de tableaux vivants qui devaient évoquer quelques épisodes de l'histoire helvétique, tels que Lugardon les a retracés sur la toile. Lugardon est le principal peintre national de la Suisse. Calame, Diday, Töpffer et autres ont représenté la nature alpestre dans ses hérissements et dans ses sourires ; Lugardon a fixé au milieu de ce cadre grandiose les *scéneries* non moins émouvantes du drame humain ; il a rendu l'effort épique des vieux âges et illustré de son mâle pinceau l'aube rougissante de la liberté.

Au premier tableau, la toile se lève sur un décor de prison. On aperçoit une sombre crypte où se profilent de massives colonnes byzantines, et que trouent d'étroites meurtrières, à travers lesquelles luttent ensemble le jour et la nuit.

Où sommes-nous ? « Au profond de Chillon, » comme disent les gens du pays. Au dehors, les flots azurés du Léman expirent en paresseux clapotements contre l'éperon de roches fendillées qui porte le vieux castel ; en deçà, sur la côte vaudoise, s'échelonnent les beaux vignobles dorés du soleil ; puis, à droite, c'est Montreux, au bord de sa *baie* ; à gauche, Villeneuve, l'avant-poste mélancolique de ce grandiose et solitaire Valais, à l'entrée duquel se dressent, nez à nez, dans une attitude d'éternel défi, deux autres donjons bien autrement fiers et puissants que cette forteresse de Savoie : la Dent de Morcles et la Dent du Midi.

A l'heure qui sonne, il s'en faut encore de trois siècles que le sifflet strident des locomotives vienne troubler le silence des noirs souterrains ; tout au plus, en prêtant l'oreille, entendrions-nous, sur l'étroite rampe caillouteuse qu'un pont-levis relie au château, le cahotement du petit char attelé d'un modeste grison qui porte à la ville voisine quelque fermière avec sa fortune.

Il nous faudrait monter d'un étage, ou même de deux, jusqu'aux vastes chambres des ducs et des chevaliers, pour apercevoir, par pans détachés, dans l'encadrement des grandes fenêtres, le lumineux paysage d'alentour. Nous verrions alors, là-bas en face, la ligne géante des Alpes de Savoie ; au-dessous, les rochers de Meillerie, avec ses cabanes de pêcheurs entassées au pied des rochers, l'ouverture du vallon de Bret, la Tour Ronde, Saint-Gingolph ; enfin, s'allongeant de profil sur une étendue de près de douze lieues, la nappe scintillante du lac.... Mais ici, dans ce souterrain, tout est tristesse et ténèbres. Depuis six années, un prisonnier y languit, rivé par un anneau de fer à un des piliers qui soutiennent la voûte : c'est François Bonivard, le fameux prieur de Saint-Victor, l'héroïque défenseur des libertés genevoises.

Car nous sommes en plein seizième siècle. Charles III, le duc de Savoie, a juré que Genève lui appartiendrait ; Genève a juré de n'appartenir qu'à elle-même. En vain le duc et l'évêque Jean son parent plantent-ils devant le pont d'Arve les têtes coupées des patriotes, les *Eidgnots* résistent aux hallebardiers savoisiens, aux *Mamelus*, et à la ligue non moins redoutable des « Chevaliers de la Cuiller ».

A la fin cependant, malgré les efforts de ses enfants, Genève semble sur le point de succomber, et tout espoir de libération va être perdu pour Bonivard. Mais voici que Berne s'émeut : mille guerriers des bords de l'Aar marchent, au printemps de l'an 1536, sur la forteresse de Chillon, et, unis aux Genevois, dont les galères croisent sur le lac, réduisent à merci le farouche gouverneur Antoine de Beaufort.

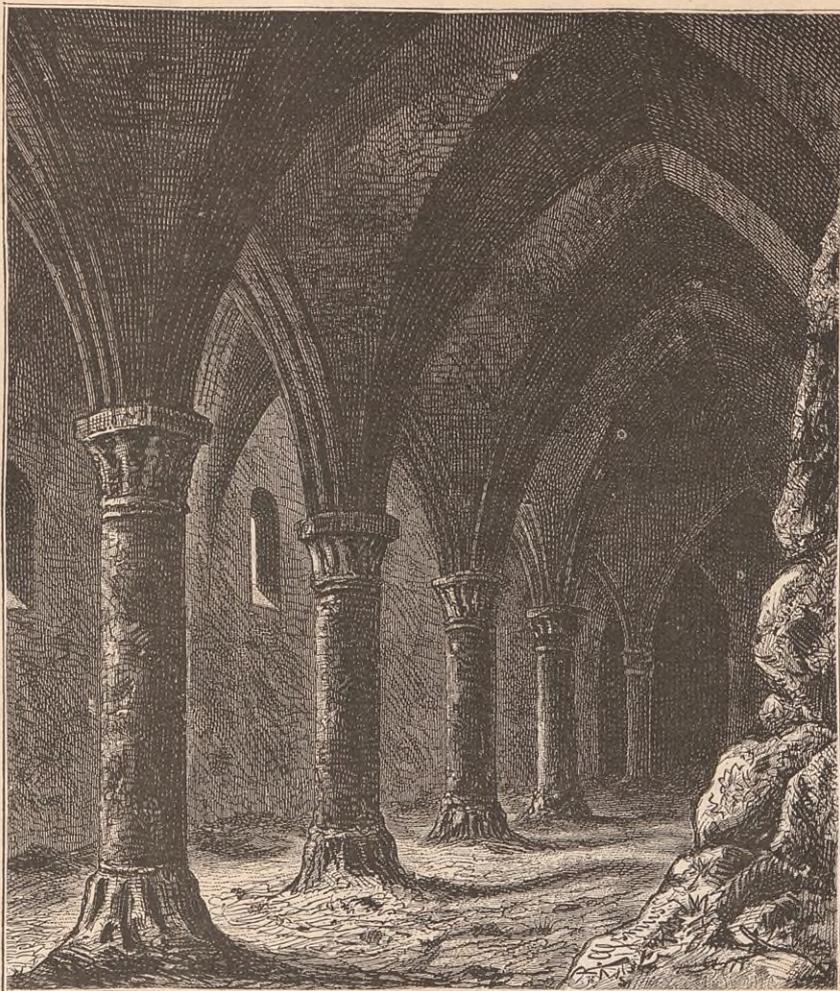
Tel est le premier acte du drame muet que nous représentent les artistes du cercle.

Les vainqueurs, maîtres du château, descendent en hâte dans les souterrains ; on tire les lourds verrous des portes basses, on se précipite à l'envi. — Bonivard, vis-tu ? s'écrie-t-on. — Il respire. — Bonivard, tu es libre ! — Et Genève ? — Est libre aussi.

A ce mot, le spectre se soulève ; le voilà debout, ses fers tombent. Près de sortir, il s'arrête toutefois et retourne la tête, hésitant. En soixante-douze mois de captivité, il a en quelque sorte fait alliance avec les ténèbres, et ses yeux, déshabitués de l'éclat du jour, semblent redouter la vue du soleil.

Ainsi en est-il parfois des peuples élevés à tâtons dans la nuit de la servitude : tout d'abord ils se sentent blessés, dans leurs prunelles affaiblies, par les vives lueurs de la liberté, et d'un geste machinal, mais tout fugitif, comme le prisonnier chanté par Byron, ils se retournent en soupirant vers l'ancre obscur qu'ils ont empli de leurs gémissements.

La seconde scène nous reporte à deux siècles encore plus en arrière, au temps de la Suisse primitive et légendaire. Nous sommes dans le canton forestier d'Unterwalden. Arnold de Melchthal est en train de labourer son champ avec son vieux père, « l'homme juste dont la voix est écoutée dans les assemblées. » Les satellites du bailli autrichien Landenberg arrivent pour s'emparer de la paire de bœufs. « Si le paysan veut creuser des sillons, s'écrie l'un d'eux, qu'il tire lui-même la charue. » Le vieillard se laisse choir de douleur en embrassant le joug ; l'œil morne et la tête basse, ses fidèles



LES CACHOTS DE CHILLON.

animaux semblent s'associer à son désespoir. Arnold, lui, s'élançe, et de son bâton il frappe le valet.

Ici encore, l'attelage, les bouviers et tous les autres personnages du groupe reproduisent fidèlement le tableau du peintre.

La patience des paysans est à bout. Le coup de bâton de Melchthal, puis le coup de hache de Baumgarten, ont retenti par les cantons comme un sourd prélude de révolte. « L'homme prudent prévient, » dit la sage Gertrude à son mari. Et il n'est que temps de prévenir : la forteresse de malédiction, Zwing-Uri, s'élève déjà au-dessus d'Altorf, et l'on a planté sur la place le chapeau que chacun devra saluer, genou ployé et tête nue.

« Nous pourrions beaucoup, si nous étions unis ; » c'est la mise en action de cette parole de Stauffacher à Walther Fürst, c'est-à-dire la conspiration nocturne du Rütli, que nous représente le troisième tableau. Un décor transparent, avec un effet d'arc-en-ciel lunaire, produit par le gaz

oxyhydrique, nous montre, près du Mythenstein, la fameuse prairie cachée dans ses bouquets de bois : *eine Matte heimlich im Gehölz*, dit Schiller.

Le lac est uni comme un miroir; le veilleur du Seelisberg a crié : Deux heures ! Puis la trompe d'Uri a résonné, et des hommes sont descendus des rochers avec des lanternes sourdes. L'ombre de Tell absent plane sur ce plaid clandestin. Les « trois Suisses » de la légende, le bras levé, font serment de sauver la liberté des Waldstetten, tandis que l'orchestre caché joue l'air national : *Rufst Du, mein Vaterland?* — Appelles-tu, ma patrie ?

Les applaudissements enthousiastes de toute la salle accueillent cette scène admirablement

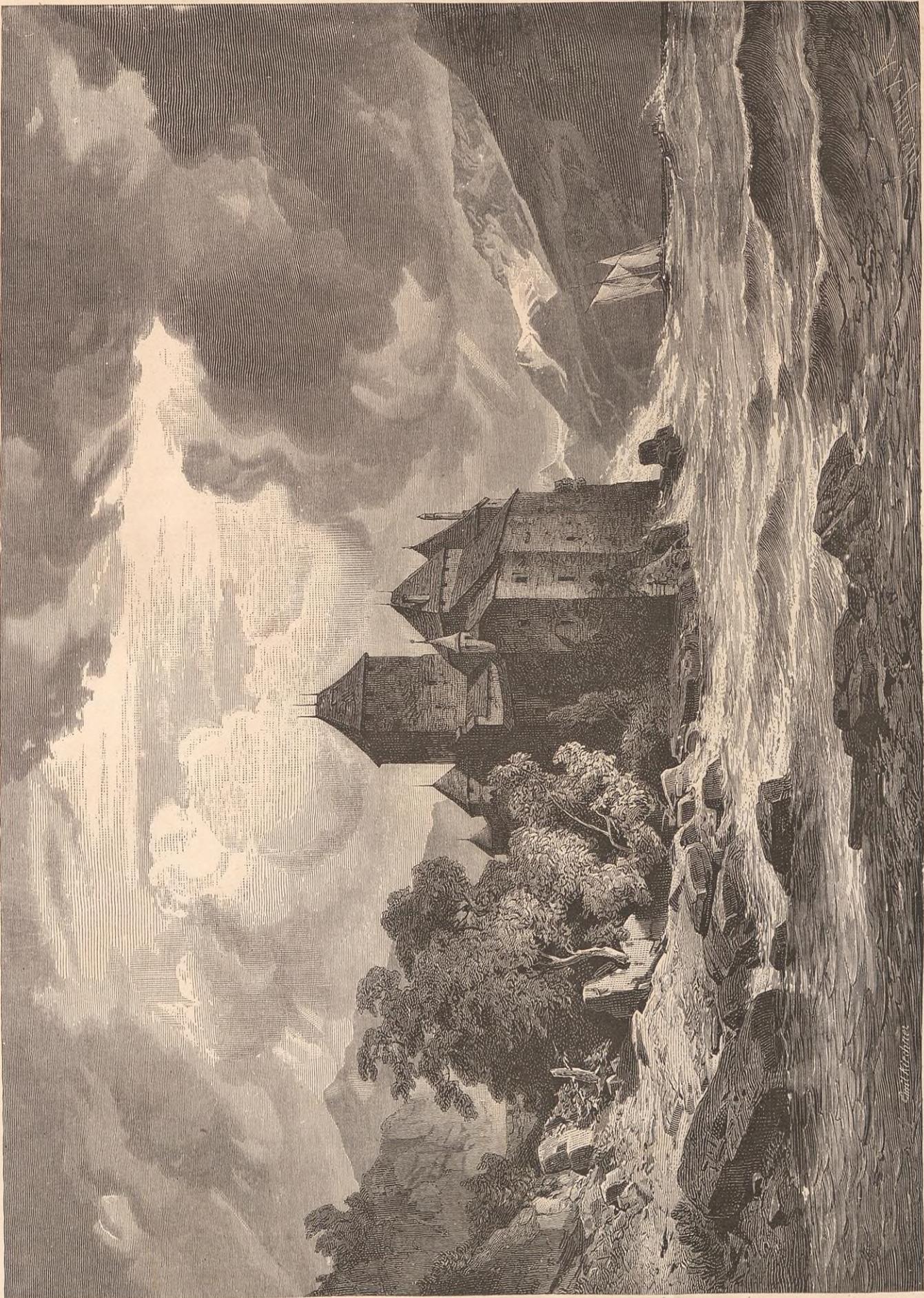


GENÈVE : TRAVERSÉE DU LÉMAN EN FACE DE COLOGNY.

réussie; trois fois on crie au rideau, et trois fois les artistes du cercle sont forcés de reprendre leur muette et immobile pose de héros.

Et moi, l'esprit tout hanté de fantômes épiques, je redescends à petits pas vers les quais. Le vent s'est calmé. La lune, la vraie lune cette fois, strie de longues rayures métalliques le miroir assoupi du lac; l'azur du ciel est maintenant sans tache, sauf à l'ouest, où une dernière traînée de nuages gris, qui n'ont pu de toute la journée se résoudre en pluie, s'en va lentement vers la France.

Ce n'est pas encore la saison joyeuse où des groupes nomades de ménestrels italiens, descendus par toutes les routes des Alpes, stationnent de café en café, emplissant la longue ligne des quais de leurs chants et de leurs concerts; l'atmosphère conserve un reste d'âpreté hivernale; mais les massifs d'arbres et d'arbustes qui avoisinent le Monument national ont déjà toute leur parure printanière. Quelques jours encore, et ce minuscule canton de Genève que, du milieu même du pont du Mont-Blanc, on peut embrasser d'un seul regard circulaire, offrira l'aspect riant d'un jardin. Au nord, dans l'entrelacement capricieux des coteaux menus qui, nés presque à fleur d'eau, vont se perdre, à force de sauts et de ressauts, jusqu'aux plis tombants du Jura, apparaîtra une merveilleuse



CHATEAU DE CHILLON.

Ch. H. Stiles

succession de pelouses et de vergers. Au sud, les terrasses de Coligny s'envelopperont dans leurs massifs d'ormes et de marronniers centenaires; plus loin, les Voirons aux molles déclivités étaleront leurs prairies entremêlées de forêts et de champs cultivés; le Salève lui-même, entre les sombres assises de ses flancs calcaires, verra reflourir ses douces oasis, Monnetier, Mornex, et autres lieux d'estivage particulièrement aimés des Genevois. Seul, le Mont-Blanc à la triple cime continuera de se dresser, comme une immuable citadelle des frimas, par-dessus ce gracieux horizon de campagnes bocagères.

Accoudé sur l'appui de ma croisée, à l'angle de la place Longemale, j'écoute s'éteindre successivement tous les bruits du soir; je suis de l'œil sur le Grand Quai la silhouette indécise des derniers passants; puis, peu à peu, le silence se fait, si complet, qu'il me semble entendre par intervalles l'uniforme respiration de tous les Genevois endormis.

Quel calme et quelle insouciance dans ce repos de la vieille cité! Comme on sent bien qu'en décembre comme en avril celle-là est sûre de se relever telle qu'elle s'est couchée, libre et maîtresse d'elle-même! Français mes compatriotes, voilà les réveils que je vous souhaite, en décembre comme en avril.

Mais Genève n'a pas toujours clos la paupière d'aussi bon cœur. Il a même été un temps où, de toutes les villes de l'Europe, elle était assurément celle qui avait le sommeil le plus agité. Que de



SITE DU SALÈVE.

trances alors, et combien d'alertes! Sans cesse épiée, tracassée, menacée, de face ou de biais, elle ne sortait guère du qui-vive, et ne se couchait que prête aux sursauts. La « parvulissime » république, comme disait Voltaire, a dû verser des sueurs de géant pour assurer sa sécurité et sa liberté, et ce n'est pas seulement par son héroïsme, c'est encore et surtout par l'originalité de son héroïsme qu'elle s'est placée hors de pair entre toutes les cités modernes.

De l'antique Genève des Allobroges, l'histoire ne dit presque mot. César la nomme dans ses *Commentaires*, et c'est tout ce que nous en savons. Les Romains, si enthousiastes des voluptueux sites de la Campanie, ne paraissent pas avoir rien compris à l'âpre beauté de la nature alpestre. Ce n'était pas qu'ils ne connussent ni qu'ils se fissent faute de traverser le massif des monts. Certains passages furent de bonne heure fréquentés par eux : une voie conduisait à Arles par le mont Genève, une autre à Vienne (Dauphiné) par Aoste et le Saint-Bernard; d'autres encore, plus à l'est, allaient vers Strasbourg, Worms, Mayence, Bregenz et Augsbourg; et ces routes, au premier siècle, étaient déjà très-suivies : c'étaient tantôt des militaires qui rejoignaient leurs quartiers dans les armées de Germanie, tantôt des fonctionnaires impériaux qui se rendaient à leurs provinces, ou bien des négociants, de riches notables des régions du nord qu'attirait l'envie de visiter Rome; je ne parle ni

des chefs d'armée ni des voyageurs tels que l'historien grec Polybe ou le géographe Strabon ; mais tous n'avaient vu dans ces pays que d'affreux *saltus*. Le Padouan Tite-Live n'en parle que comme de régions inhospitalières et sauvages. « Aux confins de la Rhétie et de l'Italie, dit de même le poète Claudien, se dresse jusqu'aux astres une chaîne gigantesque avec un sentier à peine praticable en été ; là bien des mortels ont été pétrifiés par la gelée comme par la contemplation d'une Gorgone ; d'autres ont été ensevelis sous une masse profonde de neige ; souvent même des chariots avec leur attelage sont précipités par la tempête dans l'abîme, et des montagnes s'écroulent avec les glaces qui les recouvrent. » On voit, par l'emphase vague de ces descriptions, que la gigantesque tenture des Alpes n'avait point sérieusement fixé l'attention des Romains. Bien peu de cimes, parmi les plus fières, avaient reçu d'eux un nom particulier. Encore ce qu'ils appellent le mont Adule, par exemple, est-il tout un massif indistinct, formant l'arrière-plan des lacs cisalpins, du Gothard au Bernina. Ni le Mont-Blanc, ni le Mont-Rose, ni aucun des sommets de l'Oberland n'avaient d'existence géographique constatée.

Nous savons cependant par Virgile que ses compatriotes estimaient fort le vin de Rhétie ; ils appréciaient également les fromages des Alpes, puisque Antonin le Pieux mourut d'en avoir trop mangé, ce qui hâta d'autant, dit un humoriste, l'avènement du philosophe Marc-Aurèle. Nous savons aussi que les pourvoyeurs des bonnes tables de l'époque ne manquaient pas d'envoyer chercher dans ces horribles solitudes mainte friandise qu'on ne ramassait pas couramment dans les forêts du Latium, entre autres le coq de bruyère et la perdrix des neiges ; joignons-y chamois et bouquetins, gibier de choix destiné aux cirques.

Quant au Léman en particulier, les Anciens ne le dépeignent pas sous une figure des plus gracieuses. L'auteur des *Argonautiques*, le poète grec Apollonius, qui, par parenthèse, considère le Rhin, le Pô et le Rhône comme trois branches d'un même fleuve, nous parle du dernier dans les termes les plus fantastiques. Il prend, dit-il, sa source « aux extrémités de la Terre, près des portes du Couchant et du séjour de la Nuit », et sa branche qui se rend à l'Océan précipite ses flots dans des lacs orageux au milieu des tristes pays habités par les Celtes. Le vaste bassin dans lequel, au sortir du territoire des Nantuates (Bas-Valais), se perdaient pendant un jour les eaux de ce fleuve, ne portait alors d'autre nom que celui de *lac du désert*, et les premiers voyageurs grecs qui avaient remonté les rives sauvages du Rhône s'étaient sentis frappés de terreur en arrivant au gouffre étroit et profond dans le sein duquel la rivière disparaît près de Bellegarde.

On voit par les cartes archéologiques que le noyau primitif du vieil entrepôt commercial des Allobroges, *Emporium Allobrogum* (1), était ramassé sur la hauteur. Là se dressaient, à quatre-vingt-onze mètres au-dessus du Léman, la curie, et ce temple d'Apollon sur l'emplacement même duquel s'éleva, au dixième siècle, la tour méridionale de l'église Saint-Pierre. Sur toute la partie de la ville qu'on appelle le Bourg-de-Four s'étendaient d'abord des bois touffus ; de la pente au lac et à la rivière, qui était plus large qu'aujourd'hui, serpentaient des sentiers abrupts et caillouteux. Immédiatement au delà du Rhône était le territoire des *Barbares*, c'est-à-dire des Helvétiens, lequel finissait de ce côté à l'étroite brèche dite Pas de la Cluse (*vallis clausa*, clôture de la vallée), que commande

(1) L'Allobrogie allait, de Genève au nord, tout le long de la rive gauche du Rhône jusqu'à Vienne au sud, et de là remontait l'Isère par la rive droite jusqu'aux monts de Savoie, comprenant ainsi la partie nord du Dauphiné, la Savoie proprement dite, le Genevois, et enfin Genève et sa banlieue.

à présent le fort français de l'Écluse. Mais la ville ne tarda pas à descendre sur le plateau actuel des Tranchées, vers Malagnou et Contamines, comme le prouvent les restes d'aqueducs, de canaux, les statuettes, les bronzes, amphores, monnaies, qu'on y a retrouvés en grande quantité; plusieurs faubourgs successifs s'élevèrent ainsi de bonne heure sur les *crêts* d'alentour, sans être toutefois englobés encore dans la seconde enceinte, celle aux vingt-deux tours, que fit construire l'évêque Marcossay.

L'histoire de Genève, en tant que ville autonome, ne commence qu'au onzième siècle. En ce temps-là, ce qui pouvait arriver de plus heureux à un municpe celtique comme celui-ci, qui s'était vu, six cents années durant, ballotté d'une juridiction politique à une autre, c'était de devenir *cité impériale*. Le suzerain, c'est-à-dire l'Empereur, n'était pas un maître gênant; il était si loin et si affairé! Mais, tout loin et tout affairé, il n'en constituait pas moins, le cas échéant, une garantie et une protection. Pour la première fois, après avoir été tour à tour romaine, bourguignonne, ostrogothe, francke, puis derechef bourguignonne, Genève se trouva ainsi être elle-même, c'est-à-dire genevoise. Seulement, par un caprice étrange des choses, la ville qui devait être plus tard l'ennemie la plus redoutable de l'Église romaine commença par être une principauté ecclésiastique. C'était son évêque qui la gouvernait, avec le titre et le rang de prince du Saint-Empire; c'était lui qui en était le suzerain effectif, au temporel comme au spirituel. Mais, par sa situation privilégiée au débouché des contrées romandes, Genève était une proie trop enviable pour n'exciter point les cupidités. Aussi l'évêque eut-il tout de suite un compétiteur en la personne d'un seigneur féodal des environs qui se donnait le titre de comte de Genevois, et aspirait à devenir maître de toute la rive sud du Léman. Cette compétition, loin de nuire à la fortune naissante du municpe, lui fut au contraire très-avantageuse: contre un adversaire unique, peut-être eût-il perdu la partie; contre deux adversaires, il la gagna. L'évêque, en effet, dans ses incessants conflits avec le baron des campagnes voisines, fut obligé de prendre comme point d'appui la cité même qui était l'objet de la dispute; cet appui, il lui fallut le payer comptant. Les Genevois soutinrent leur prélat contre le comte, mais ils refrénèrent du même coup les tentatives usurpatrices de l'un et de l'autre. Et cet état de vigilance forcée fut pour eux un excellent apprentissage de la vie républicaine; ils s'habituèrent aux labeurs, aux chicanes, aux turbulences de la lutte politique, et ils puisèrent dans ces périls de la première heure la force de résister plus tard à des entreprises d'une nature plus grave et à des ennemis plus sérieux.

Dès le treizième siècle, les bourgeois arrachent à l'évêque un ensemble d'institutions qui sont ensuite coordonnées en une charte régulière et qui consacrent le principe démocratique de la souveraineté du peuple, souveraineté encore limitée, bien entendu, par les attributions que le prélat s'était réservées, mais néanmoins très-réelle déjà. L'universalité des citoyens, réunis en *Conseil général*, vote l'impôt et nomme les quatre *syndics* annuels qui rendent la justice au criminel, pourvoient à la défense de la ville, gèrent les finances, rendent des édits, et ne sont responsables de leur administration que devant l'espèce de *Landsgemeinde* qui les a élus. L'évêque, lui, a encore une assez belle part: la suprématie de la ville et de son territoire, sous le patronage plus nominal que réel de l'Empereur, dont il tient son office temporel, la justice ecclésiastique, le jugement des causes excédant la valeur de soixante sols, le droit de grâce, la monnaie, etc. Aux comtes enfin, possesseurs du vieux château qui s'élevait entre la rampe de la Treille et la rue de l'Hôtel-de-Ville, appartenaient et la nomination du *vidomne*, chargé de juger les causes de moindre importance, et l'office de faire exécuter par le châtelain

de Gaillard, — un village voisin de Genève, — les sentences de mort confirmées par l'évêque. Un détail curieux à noter : depuis le coucher du soleil jusqu'au matin, la ville passait sous la juridiction exclusive des syndics.

Cette période de l'histoire de Genève n'est encore que celle des libertés octroyées, qui n'offrent jamais, on le sait, la solidité des libertés conquises. La cathédrale de Saint-Pierre était alors le centre proprement dit de la cité. Montez, je vous prie, avec moi vers l'ancienne acropole burgonde, c'est-à-dire vers le Bourg-de-Four, dans ces hauts quartiers pleins de décence et de dignité, où arrivent à peine les rumeurs de la ville basse : c'est là que se dresse la majestueuse basilique consacrée solennellement par l'empereur Conrad en 1034. Cette cité primitive et sacrée, qui avait été probablement la résidence des préfets romains, comprenait, outre la cathédrale, le palais de l'évêché, le couvent des chanoines, deux églises paroissiales, plusieurs chapelles, l'ancien prétoire, les prisons, le château du comte de Genevois, puis d'autres petits castels, les halles, le quartier clos des Juifs. Et Saint-Pierre n'était pas seulement l'expression de la puissance spirituelle, c'était aussi le siège des comices. Dans ce vaisseau gothique, à la fois sanctuaire et forum, autour de la chaire haute et nue, du haut de laquelle Calvin formulera ses sévères doctrines de réformation, les citoyens se réunissaient pour élire les magistrats et voter les lois. L'intérieur, soigneusement gratté et blanchi plus tard par la main rigoriste des protestants, offrait alors une somptueuse ornementation de fresques, de statues, d'autels, de confessionnaux ; les grandes stalles des chanoines, richement peintes et sculptées, en garnissaient le chœur. Maintenant encore, je le répète, les rues et les places qui avoisinent le vénérable édifice frappent par leur air de gravité correcte et sévère : là, jamais de foule, si ce n'est à l'heure des offices ; là étaient autrefois les débitants de bimboloterie dévote ; là se rencontre le plus volontiers, de nos jours, ce type non encore perdu du vieux Genevois à la démarche lente et compassée, à l'œil chercheur, aux lèvres pincées, dont le maintien serré et plein de réserve trahit l'antique alliance de la religion, de l'étude et de la politique. Des ruelles abruptes, bordées de hautes maisons, pleines de moisissures, — elles n'ont pas cessé d'exister, — reliaient cette partie de la ville au quartier inférieur de la Madeleine, groupé autour d'une église ogivale, qui a conservé un petit clocher du douzième siècle.

Ici l'empreinte ecclésiastique du moyen âge ne se retrouve plus que dans les noms des rues, rue d'Enfer, rue de Paradis, rue de Toutes-Ames (1). Aux huissiers, aux sergents, aux bedeaux, aux clercs de rang inférieur qui habitaient jadis ces sombres *mas*, ces cours étouffées et chassieuses, ont succédé aujourd'hui les gens de métier, les menus artisans, les fripiers, tout un peuple de travailleurs souffreteux, sans cesse à la peine, de physionomie sarcastique et contrainte, au parler lourd et traînant, comme il y a trois siècles, qui donne à ce quartier caverneux, déshérité de sa part légitime de soleil et d'air, l'aspect attristant d'un *ghetto*.

En face, au milieu du fleuve, entre le quai actuel des Bergues et la place de Bel-Air, se trouvait le quartier de l'Île, où l'on accédait par un pont qui fut longtemps l'unique pont de Genève. Par sa situation, ce pont devait jouer et a joué en effet un rôle prépondérant dans les annales de la cité. Tout d'abord, c'est à propos de cette passerelle du Rhône, rompue par ordre de César (2), que Genève

(1) Cette dénomination bizarre se rattache à l'existence d'une confrérie de *Toutes les âmes fidèles du Purgatoire*, dont les cérémonies se célébraient à l'église de la Madeleine.

(2) Voyez ci-après, chap. II.

apparaît pour la première fois dans l'histoire ; plus tard, c'est encore par elle que la redoutable maison de Savoie garde ses grandes et ses petites entrées dans la ville ; c'est par ce pont, véritable grand'route européenne, qu'arrivaient, à certaines époques, les immenses caravanes des trafiquants européens ; c'est de là qu'en 1519 les Genevois virent tomber, devant le château de l'Île, la tête du patriote Berthelier ; c'est par là, en revanche, que la liberté helvétique vint tendre la main à la république en détresse ; par là que déboucha, un beau jour d'hiver, sur le quai qui porte aujourd'hui son nom, le glorieux syndic Besançon Hugues, agitant entre ses doigts les lettres de combourgeoisie si impatientement attendues, où pendaient les sceaux respectés de Berne et de Fribourg ; par là aussi que, quelques années plus tard, la Réforme se glissa dans Genève non encore affranchie. Plus récemment enfin, cette passe étroite a été, comme dit M. Rey, « les Thermopyles de la Genève démocratique. » L'émeute l'a hérissée de barricades, et le sang y a coulé dans des combats fratricides.

Le pont *bâti* — c'était son nom — était encore au seizième siècle, comme le Ponte-Vecchio de Florence et le pont du Rialto à Venise, couvert d'une multitude de maisons où grouillait tout un peuple industriel de tanneurs, de fabricants de poudre, de couteliers, d'épingliers, de distillateurs. La chaussée traversière de l'île comptait à elle seule un si grand nombre d'habitants, qu'en 1534, par exemple, elle envoyait dix représentants au conseil des Deux-Cents. C'était du reste, et c'est même encore aujourd'hui, quelque chose de très-singulier que l'aspect de tout ce quartier aquatique, aussi bigarré que remuant, bondé de moulins, d'usines, de fabriques, de hautes constructions à tourelles, avec saillies de toute espèce, qui s'enchevêtraient et se bousculent sur leurs pilotis vermoulus, dans une sorte de dispute féroce pour l'exploitation de l'onde azurée : aussi le comparait-on au moyen âge à un grand navire de guerre dont la tour dite de César était censée figurer le mât. Sur le pont même, les propriétaires s'étalaient jadis à leur aise, sans se soucier des commodités de la circulation, et il n'était pas jusqu'à l'espace compris entre l'eau et le tablier qu'ils n'eussent mis en réquisition, pour y suspendre, au-dessus du fleuve mugissant, toute une rangée de caves et de celliers.

On sait de quelle manière épique finit ce pont sans pareil. Un incendie, tel que Genève n'en a point revu, le dévora, par une nuit de janvier 1670. L'embrasement fut tel qu'à trois lieues, de l'autre côté du lac, on pouvait lire comme en plein jour ; les montagnes elles-mêmes semblaient être en feu. Les ruines fumèrent trois semaines durant. Cent vingt-deux personnes périrent dans les flammes ; les spectateurs de cette scène horrible et grandiose virent des hommes et des femmes brûler et crépiter devant eux, comme des *gogants* frappés de la foudre, les bras tout dressés, debout sur les toits et sur les balcons, et l'on retrouva dans les décombres d'énormes paquets d'os et de chairs tordus et noués. A la suite de cette catastrophe, que les esprits chagrins de l'époque présentèrent comme un châtement du ciel, ce pont historique fut rebâti ; mais il avait à jamais perdu sa physionomie ; un nouvel incendie y a détruit, en 1867, les quelques habitations qui avaient survécu au premier sinistre.

Le faubourg actuel de Saint-Gervais que ce pont relie au corps principal de la ville, est le centre des ateliers bruyants, le séjour de la démocratie tumultueuse, batailleuse, et, ajoutons-le, victorieuse : témoin les journées d'octobre 1846, où, malgré les canons braqués sur la place de Bel-Air, les radicaux soulevés en faveur de James Fazy ont mis fin à l'existence de la vieille Genève, et hâté ainsi la crise fédérale qui permit de dissoudre le Sonderbund et de reviser, deux années plus tard, le pacte boiteux de 1815.

Ce quartier où, du matin au soir, fonctionnent fiévreusement la lime, le poinçon, le burin, le creuset, avait été dans le principe un bourg absolument distinct et séparé. Comme le péage du pont du Rhône en faisait une sorte de port franc, il s'enrichit très-promptement, surtout après l'ouverture de la grande voie commerciale de Coutance (1), et finit par former une des sept paroisses de la ville. Cette agglomération transrhodanienne, qui est à peu près à Genève ce qu'est à Rome le Trastevere, à Bâle la rive droite du Rhin, et à Francfort le quartier de Sachsenhausen, avait une extrême importance au point de vue stratégique : aussi, à chaque alerte un peu vive, songeait-on à l'enclorre de murs ; puis, le danger passé, on remettait à plus tard, autant par manque d'argent qu'à cause de la situation assez équivoque, politiquement, de ce quartier excentrique et de la présence du vidomne savoyard au Château de l'Île. Ce ne fut qu'au quatorzième siècle, quand l'adjonction de cette partie de la rive droite du Rhône aux États de la maison de Savoie eût fait de Genève une ville complètement cernée, qu'on se résolut à créer cette troisième enceinte, laquelle n'a disparu qu'il y a une trentaine d'années.

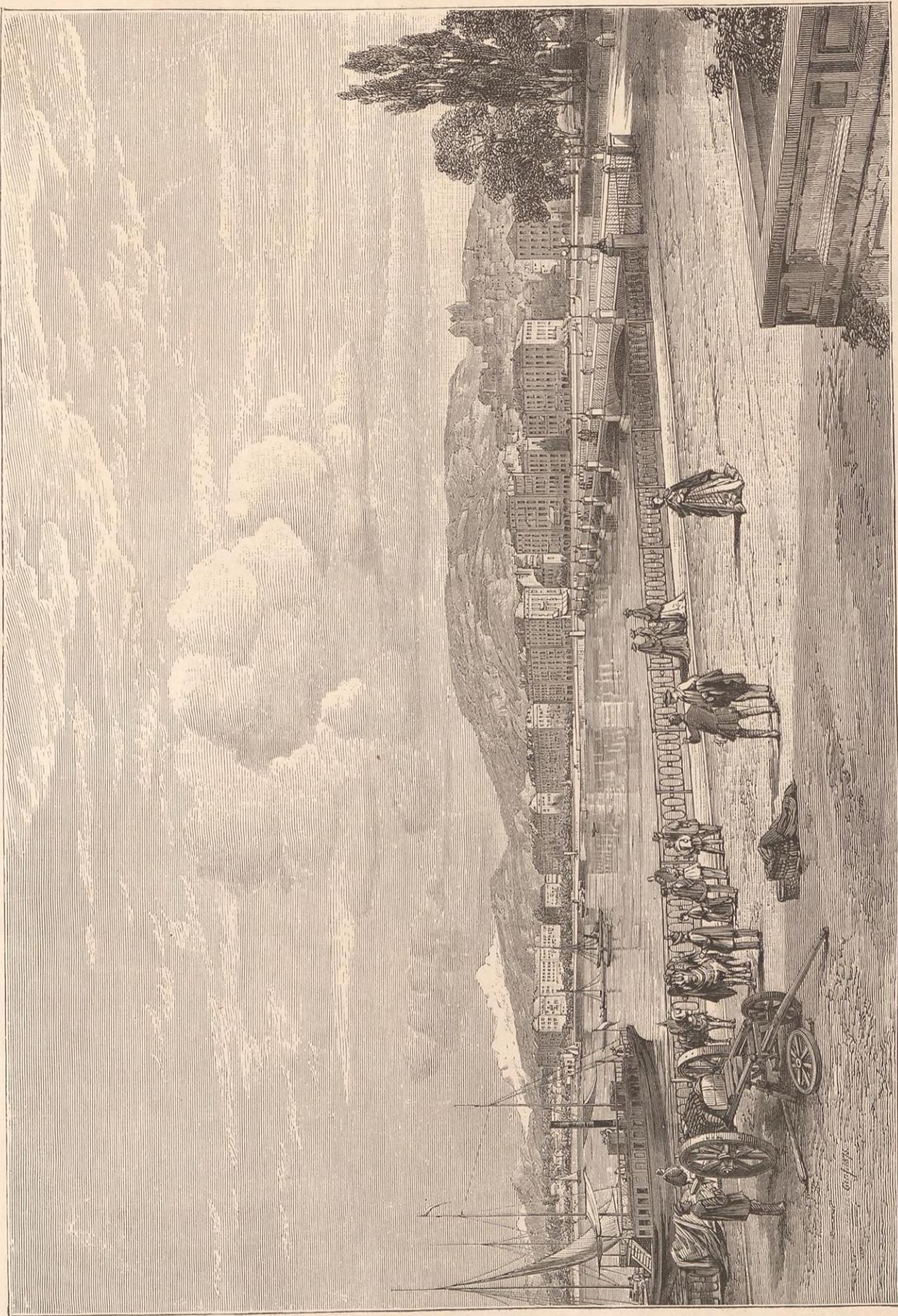
Mais le quartier de beaucoup le plus pittoresque de la vieille ville, c'était celui des *rues basses* qui s'étendaient vers le lac. Là était le siège du grand commerce, le centre des foires et des marchés. Anciennement le lac et le Rhône submergeaient tout le pied du plateau genevois, depuis les Tranchées de Rive jusqu'au bas de la Cité. Le lac projetait particulièrement entre Longemale et la Petite Fusterie une baie qui pénétrait même dans la place actuelle du Molard et formait une sorte de port intérieur, encore existant au quinzième siècle, où débarquaient les marchands de l'eau. Des plantations de tilleuls bordaient des deux côtés ce dock naturel, traversé en outre par un pont sous lequel pouvaient passer les bateaux (2). Tout le terrain des quais actuels n'a été qu'ultérieurement conquis sur les eaux par le travail de l'homme, aidé des attérissements successifs du Léman ; à force de terre, comme dit Bonivard, on a fait reculer le lac.

Le quartier de Longemale, qui s'avancait ainsi en manière de promontoire, n'était pas le moins bien habité : c'était là que s'élevait — le nom lui en est resté — la maison épiscopale dite *Longimala* (Longa aula), et beaucoup de riches citoyens préféraient ce site spacieux et bien aéré aux îlots sombres et enfumés de la ville haute.

L'endroit était aussi naturellement très-propice aux exhibitions des grandes foires genevoises, qui se renouvelaient alors jusqu'à six et sept fois par an. L'espèce de cité volante que l'on y avait d'abord établie, au moyen d'arcades mobiles et d'échoppes qui se posaient et s'enlevaient périodiquement, n'avait pas tardé à se transformer en une ville de bois permanente ; aux mesures portatives avaient succédé des cabanes plus solidement construites qu'on finit par se transmettre comme des immeubles. Sur les berges consolidées du lac s'éleva ainsi un immense bazar, où se pressait presque toute l'année une foule bigarrée de vendeurs et d'acheteurs. Vaudois, Fribourgeois, Chablaisiens y apportaient par eau leurs fromages et les produits multiples de leur industrie. Ailleurs, par Saint-Gervais et Coutance, affluaient, je l'ai dit, les longues cavalcades des trafiquants français, normands, bretons même, qui s'en venaient par la Cluse avec leurs toiles et leurs tissus. Les chevaux de ces pèlerins du négoce avaient leurs parcs et leurs écuries dans la rue

(1) Ou plutôt de Constance : voyez ci-après.

(2) Bien des personnes vivantes, écrit M. Galiffe dans son savant ouvrage, *Genève historique et archéologique*, se souviennent encore d'avoir été en bateau, en *liquette*, là où est présentement la place du Lac (au-devant de la place du Molard).



GENÈVE : VUE PRISE DU QUAI DU MONT-BLANC.

que l'on appelait alors pour cette raison rue de Chevelu (aujourd'hui, rue Jean-Jacques Rousseau). Les gens de Cologne, anciens combourgeois de Genève, les Flamands, les Gascons étaient aussi parmi les forains; les Vénitiens y brillaient au premier rang par leurs soieries; les Florentins enfin, qui de bonne heure firent à Genève métier de banquiers, possédaient deux quartiers à eux seuls, et une chapelle à leur nom. Ce gigantesque bazar, développé ainsi depuis la Cité jusqu'à Rive, se divisait naturellement, d'après les catégories de trafic et selon les nationalités, en régions distinctes : celle des Allemands, celle des terrailleurs ou potiers, celles des drapiers, des orfèvres, de la Croix-d'Or, désignations qui se retrouvent dans les noms de maintes rues modernes.

Il va de soi que, pour héberger cette multitude d'étrangers, il fallait de nombreuses hôtelleries. Celles-ci étaient de différentes sortes : il y avait les hôtelleries proprement dites (*Hospitia*), où on logeait à pied et à cheval; les tavernes, espèces de débits-restaurants, puis les boutiques des pâtisseries, qui étaient aussi des endroits où l'on buvait et mangeait. Parmi les grandes auberges ou *abbayes*, plusieurs étaient de véritables fiefs appartenant à des seigneurs ou à des communautés; le *Lion d'or*, par exemple, était la propriété du Chapitre; les *Trois Rois*, sur la place du même nom (à présent place Bel-Air), étaient celle de l'illustre maison de Menthon. D'autres étaient des annexes de couvents ou de prieurés; tel était le cas de l'établissement des Frères Prêcheurs de Plainpalais, où descendaient

les princes de la maison de Savoie lorsqu'ils étaient en visite à Genève. Toute bonne hôtellerie avait le droit de « lever enseigne » et d'arborez un écusson : il y avait ainsi, outre le *Lion d'or* et les *Trois Rois* susnommés, la fameuse pâtisserie de la *Tour Perse*, où banquetait de préférence, avec force tapage et crieries, le clan des frondeurs et des mécontents; la *Rose*, où fut arrêté Michel Servet; la *Grue*, la *Limace*, l'*Agneau de Dieu*, la *Tête noire*, le *Singe*, le *Chapeau vert*, la *Coquille*, le *Gobelet*, le *Bon Vinaigre*; — j'en passe, des plus alléchants. Beaucoup de ces enseignes subsistent encore, sculptées parfois dans la muraille même de l'édifice, et plus d'une, après avoir fait la fortune d'un hôtelier du quatorzième siècle, attire encore, au fronton d'un caravansérail moderne, le peuple affamé des touristes.

Il va de soi également que, pour amuser toute la gent nomade, — car on ne peut sans cesse besogner, — Genève devait leur offrir des distractions et des plaisirs de tout genre. Aussi regorgeait-



GENÈVE : MAISON DITE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

elle de jeux de paume, de cabarets, de spectacles en plein vent, où les comtes de Genevois eux-mêmes ne dédaignaient pas d'assister ; n'oublions pas les étuves, qui étaient de vrais thermes antiques où l'on trouvait à se faire masser et parfumer à souhait.

Telle était Genève catholique, trafiquante et joyeuse, en même temps que ville de combat. Son aspect extérieur (1), tel qu'il se présentait encore avant la démolition des remparts et la construction des quais et des boulevards actuels, — gigantesque travail qui date surtout des trente dernières années, — avait quelque chose de singulièrement pittoresque. Du côté du lac, on avait fiché dans l'eau, en avant des masures caduques qui y trempaient leurs murailles sordides et verdies, une rangée de pieux entre lesquels on tendait chaque soir de lourdes chaînes ; du côté de la terre s'élevaient une quantité de tours, les unes rondes, les autres quadrangulaires, reliées par des murs d'enceinte crenelés et recouverts de toits abritant des galeries suspendues où veillait le guet. Ces murs d'enceinte, flanqués à chaque angle saillant d'une guérite en pierre, et interrompus çà et là par les façades d'antiques maisons qui s'y trouvaient comme encastrées, étaient percés d'une série de portes de toute forme et de toute grandeur, avec fossés, mâchecoulis, herses et ponts-levis : tout cela, mêlé aux clochers, aux flèches des églises et des chapelles, aux pignons aigus, aux sveltes tourelles des habitations, faisait à l'œil un effet semi-fantastique, que rendaient plus étrange encore les mouvements saccadés du sol, le fouillis désordonné des arbres, des treilles, des jardins en terrasses, entremêlés de granges et de poulaillers, qui se suspendaient aux escarpements des coteaux voisins, et, par delà, noyé à demi dans l'horizon pâle, le froid rempart des hautes Alpes avec ses farouches épaulements.

Vue d'ensemble, la disposition entre-croisée des rues de la ville présentait une figure toute simple : parallèlement au lac et à la rivière, c'est-à-dire d'ouest en est, filaient les grandes rues charretières (*carrerix*) ; perpendiculairement à celles-ci serpentaient, du nord au sud, inaccessibles pour la plupart aux voitures, les tortueuses rampes, toujours existantes, de l'antique cité allobroge.

Les maisons, développées de préférence sur des cours intérieures, ne présentaient généralement à la rue que leur façade à pignon, c'est-à-dire leur côté le plus étroit, avec une porte unique, deux ou trois fenêtres par étage, parfois à verrières blasonnées, d'ordinaire associées par couples, comme nous le montrent actuellement les énormes *mas* des rues du Marché et de la Croix-d'Or. A l'un des angles était l'escalier, dit *violet* ou *viret*, parce qu'il tournait sur lui-même en forme de vis ; il était le plus souvent en pierre, enfermé dans une cage ou tourelle également de pierre et percée de lucarnes. Il subsiste encore quelques spécimens de ces antiques constructions : par exemple, dans la rue du Puits-Saint-Pierre, une portion de l'ancienne *Maison forte* des Tavel (aujourd'hui maison Rieu), avec une tour ronde élancée et des sculptures en saillie ; puis, à Saint-Gervais, à droite de l'entrée de la rue Cornavin, le *Château-Royal*, comme on l'appelle, flanqué de quatre tours symétriques, et, dans l'Ile, une maison à trois étages, avec une porte ogivale.

Dans ces vieilles demeures, le rez-de-chaussée était communément affecté au magasin et à l'arrière-boutique ou atelier, suivant l'industrie. Au premier étage était la salle de réception, le *poêle*, plafonné en caissons, peint à fresque ou tendu de tapisseries, très-souvent avec des panoplies et des poutraisons à moulures. Comme fonds ordinaire de mobilier, une grande table en bois sculpté, de

(1) Voyez notamment un dessin de Genève en 1548, dans la *Cosmographie de Münster*, in-folio, publiée au xv^e siècle en allemand, en latin, en français et en italien.

mille points l'histoire de cette société. L'économie politique, à titre de science, est née seulement depuis un siècle; mais, comme fait, elle existe depuis que deux hommes ont échangé un fruit ou une arme, et elle force aujourd'hui le savant de s'arrêter à des questions qui n'avaient jamais préoccupé Tite-Live ni Tacite. Enfin, la philosophie veut suivre ce qui est plus important que les récits de batailles ou d'émeutes: ces lentes évolutions qui modifient les idées, les croyances et montrent un monde naissant sous un vieux monde qui s'écroule.

Toutes ces obligations imposées aux historiens modernes, M. V. Duruy a cherché à les remplir. L'édition que nous annonçons est presque un livre nouveau. Nouveau aussi sera le genre d'illustrations que nous avons choisi. Rien, dans nos dessins, ne sera donné à la fantaisie ni à l'imagination; tous reproduiront des documents fournis par nos musées: médailles, camées, bustes, statues, peintures anciennes dont le nombre s'accroît par les fouilles; objets d'art trouvés dans les tombeaux; vases peints fournis par les nécropoles; paysages pris sur les lieux théâtres d'événements célèbres; ruines encore debout ou retrouvées sur de vieilles estampes. Quelquefois même, nous prendrons dans les cartons de notre École des Beaux-Arts la restauration de monuments anciens, faite par nos meilleurs architectes d'après l'étude approfondie des ruines qui en restent. En un mot, nous voulons mettre en regard de l'Histoire Romaine racontée l'Antiquité Romaine figurée.

Cet ouvrage contiendra notamment plus d'un millier de médailles choisies parmi les plus belles, ou parmi celles qui offrent un intérêt historique; toutes seront dessinées, non d'après des reproductions plus ou moins exactes, mais d'après les monuments mêmes.

La collection des camées et des pierres gravées du cabinet de France, la plus célèbre de l'Europe, n'est guère connue que par des notices; nous y puiserons largement pour la faire connaître par des dessins.

M. Cohen, du cabinet de France, M. Muntz, bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, ont bien voulu nous assurer leur concours pour le choix des médailles et des monuments que reproduiront nos gravures.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

Cette nouvelle édition de l'*Histoire des Romains*, par M. VICTOR DURUY, formera six ou sept volumes in-8° jésus, d'environ 800 pages chacun. Elle contiendra plus de 2000 gravures et de 100 cartes ou plans et paraîtra par livraisons. Le prix de chaque livraison, composée de 16 pages et protégée par une couverture, sera de 50 centimes.

Il paraît une livraison par semaine depuis le 9 mars 1878.

LA SUISSE

ÉTUDES ET VOYAGES

A TRAVERS LES 22 CANTONS

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

LA SUISSE formera environ 100 livraisons et contiendra 750 gravures.

Chaque livraison sera formée de 16 pages in-4° de texte et protégée par une couverture.

Le prix de la livraison est de 1 franc.

Il paraîtra régulièrement une livraison par semaine à partir du 27 Avril 1878.